

COMBATTRE LOIN DE CHEZ SOI

L'Empire colonial français dans la Grande Guerre

6 avril au 30 décembre 2024 au musée de la Grande Guerre à Meaux (77)

Cette exposition du musée de la Grande Guerre s'attache à expliquer la portée et les particularités de la participation de l'Empire colonial français au premier conflit mondial dans les multiples registres de l'engagement, des conséquences et des héritages. Elle entend faire connaître et comprendre le rôle des hommes de l'Empire engagés dans la guerre en mettant en avant une histoire partagée.

L'exposition permettra de livrer à tous les publics des clés de compréhension de l'histoire et des mémoires des anciennes colonies et territoires français. En effet, cette histoire entre la France et son Empire est à la fois ancienne et éminemment contemporaine dans le contexte particulièrement sensible de l'écriture de l'histoire coloniale.

L'exposition « Combattre loin de chez soi, l'Empire colonial dans la Grande Guerre » que présente le musée de la Grande Guerre adopte une position mesurée, rigoureuse qui s'inscrit dans la continuité de sa collection permanente, bâtie sur les aspects sociétaux et militaires de la Grande Guerre.

Dans une approche pluridisciplinaire, l'exposition donne à comprendre les enjeux des récits historiques à travers la présentation de figures, de données scientifiques, d'œuvres, de documents et d'objets issus des collections du musée ou de celles de partenaires institutionnels.



Assiette historiée "MADAGASCAR" représentant des tirailleurs haoussas
Utzschneider & Cie, Manufacture de Sarreguemines
Entre 1881 et 1919

France
©Musée de la Grande Guerre, Meaux - Y. Marques

LE PARCOURS DE VISITE DE L'EXPOSITION

Le parcours de visite de l'exposition s'organisera autour d'un fil rouge à la fois chronologique et thématique avec trois sections principales :

L'Empire colonial français, historique et état des lieux.

En 1914, l'Empire colonial français, constitué sur plus de quatre siècles, s'étend en Afrique, en Indochine, dans l'océan Indien (Madagascar, Réunion), l'Océanie et le Pacifique, sur la Côte des Somalis et dans les Antilles. Colonies et protectorats rassemblent une population de 41 millions d'habitants.

À la veille du conflit, les colonies sont pour la France un enjeu de puissance mais également une source de conflit avec les autres nations comme au Maroc en 1905 et 1911 avec l'Empire allemand. Un audiovisuel explicitera le cadre géographique de l'exposition pour remettre en perspective le sujet de la constitution de l'Empire français.

La participation de l'Empire à la Grande Guerre

Pour certains, l'Empire représente un énorme réservoir d'hommes, une « Force noire » dont le colonel Mangin pose les principes en 1910 et qui pourrait servir en cas de conflit. Ainsi, entre 1914 et 1918, 600 000 hommes (indigènes et Européens installés aux colonies) combattent sur tous les fronts où intervient l'armée française en métropole, en Afrique et dans les Dardanelles. Ces troupes apportent leur contribution à la victoire finale.

La contribution des coloniaux n'est pas limitée à la participation aux combats. 200 000 travailleurs coloniaux sont recrutés et engagés dans les usines, les mines, les ateliers et les champs pour les besoins de la production de guerre.

Les colonies participent à l'effort économique en fournissant denrées et matières premières malgré les difficultés de transport.

Pour ces hommes venus d'horizons aux climats plus cléments, la première expérience de la métropole est souvent le froid. Tenant compte de ces difficultés, le commandement décide donc de retirer du front à tour de rôle les régiments coloniaux pendant la période la plus froide de l'année, entre novembre et avril. Des « camps d'hivernage » sont alors installés dans le sud de la France et en Afrique du Nord.

Également, un traitement particulier leur est appliqué par l'institution militaire : surveillance accrue du courrier, permissions limitées, inégalités en matière d'avancement et de commandement. Pour renforcer l'attachement des combattants indigènes à la France, mais aussi pour contrer la propagande ennemie, les autorités militaires facilitent la pratique religieuse, le respect des coutumes, des habitudes culinaires, festives et culturelles.

Seront présentés également les regards extérieurs portés sur ces hommes qui seront replacés dans les systèmes de représentations de l'époque.



Un Sénégalais

673

Honorer et commémorer, les résonances de la guerre

En apparence, l'Empire sort de la guerre renforcé et agrandi mais en réalité, il est profondément affecté et la participation des troupes originaires des colonies constitue, sans aucun doute, un événement important dans les relations à venir avec la métropole.

Au lendemain de la victoire, la France mène vis-à-vis des combattants et des travailleurs coloniaux, une « politique des égards » : remise de décorations, participation aux défilés de la victoire et mise en mémoire par l'édification de monuments et bâtiments commémoratifs (la Grande Mosquée).

Il s'agit, tout à la fois, d'honorer les sacrifices consentis par l'Empire et de convaincre les Français de métropole de l'utilité des colonies particulièrement célébrées dans les expositions coloniales.

Monuments, cimetières, bâtiments... un décryptage des traces de l'engagement des hommes de l'Empire permettra de donner à lire aujourd'hui cette histoire de France en parcourant les villes et les champs de bataille.

LES COLLECTIONS ET PARTENARIATS

Les collections présentées sont pluridisciplinaires (art, histoire et société) et s'attachent à mettre au premier plan des uniformes et équipements, des objets usuels, des œuvres, des photographies et des documents porteurs de sens et de connaissances. Elles structurent le discours au-delà de la simple illustration.

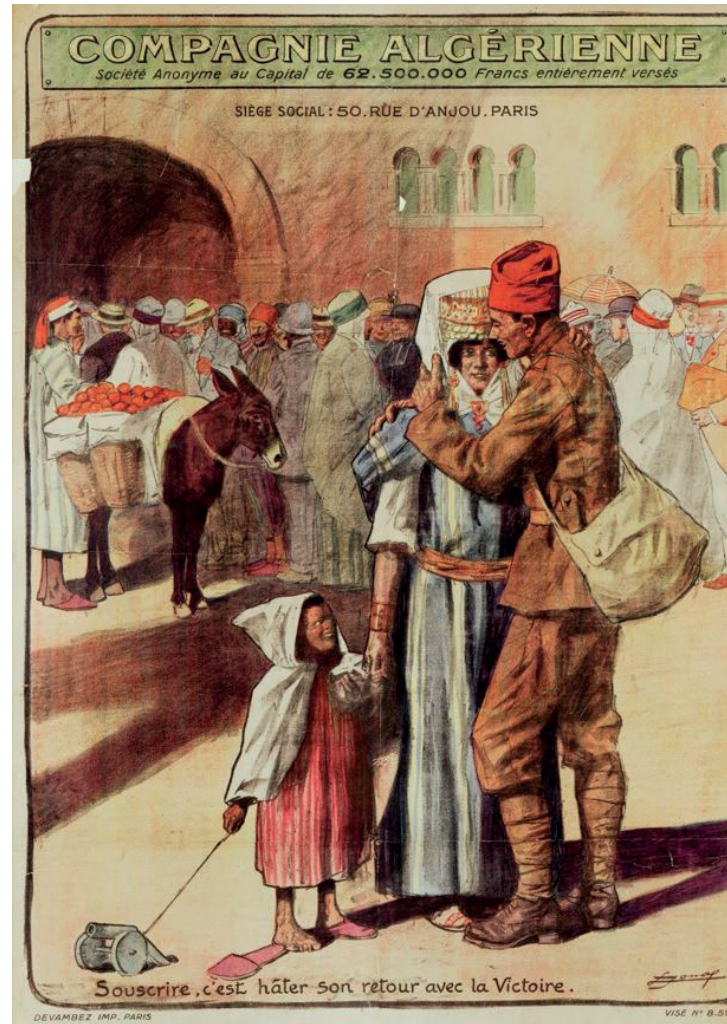
Outre les collections du musée de la Grande Guerre, des prêteurs institutionnels sont sollicités :

- Conseil départemental de l'Aisne
- Mémorial de Verdun
- Le Service historique de la Défense
- ECPAD
- Musée des troupes de marine (Fréjus)
- Bibliothèque Forney
- Château de Lunéville.

La liste d'œuvres prévisionnelle compte à ce jour près de 200 objets environ.

Affiche « Compagnie algérienne »

Lucien Jonas (illustrateur), Devambez (imprimeur)
France



CONSEIL SCIENTIFIQUE

JEANNE-MARIE AMAT-ROZE, géographe, agrégée de l'université, docteur en géographie de la Sorbonne, professeur des universités émérite, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer

CHRISTIAN BENOÎT, ancien officier du Service historique des Armées, historien spécialiste de l'organisation de l'armée française à la veille et pendant la Première Guerre mondiale

JACQUES FRÉMEAUX, historien spécialiste de l'histoire coloniale

Le « barda » des tirailleurs algériens

Maurice Mahut
9 septembre 1914
France

©Musée de la Grande Guerre, Meaux



INFORMATIONS PRATIQUES

Musée de la Grande Guerre

Rue Lazare Ponticelli
77100 Meaux

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 18h
Fermé le 01/01, le 01/05, le 25/12 et du 19 août au 6 septembre 2024

À 50 km de Paris par A4/RN3 - parking gratuit
À 30 minutes par la Gare de l'Est en Transilien

Le week-end et pendant les vacances scolaires de la zone C : la P'tite Navette vous emmène gratuitement de la gare de Meaux au musée.
www.museedelagrandeguerre.com/ptitenavette

Tarif plein : 10 €

Tarifs réduits : à partir de 5€

Le billet d'entrée au musée donne accès à la fois aux collections permanentes et à l'exposition temporaire.
Le musée est gratuit tous les 1^{ers} dimanches du mois.

Toutes les infos sur www.museedelagrandeguerre.com

CONTACT PRESSE

VIRGINIE ROY

Responsable du développement
Musée de la Grande Guerre
virginie.roy@meaux.fr
01 60 32 14 18 - 06 20 07 94 23

VANESSA RAVENAUX

Agence L'Observatoire
vanessa@observatoire.fr
07 82 46 31 19



Tirailleur sénégalais en tenue bleu horizon
France
©David Raze